



Commission des officiels

Le 14 avril 2009
Appel conférence
18 h 30

Étaient présentes : Hélène Martin, Présidente
Kenza Bouhaddi, Secrétaire
Hélène Morneau, Membre
Lily Lachance, Membre
Kaila Freeman, Membre
Marcelle Rousseau, Représentante du CA

Membre absente: Louise Kairns, coordonnatrice technique

1. Mot de bienvenue

Hélène Martin souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

COF-2008/2009-013

Il est proposé par Hélène Morneau et appuyé par Kaila Freeman que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en laissant la rubrique 'Varia ouverte'.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 mars 2009

- 1) Marcelle Rousseau demande une correction du point 5a-1 et 5a-2 du PV daté du 17 mars 2009 concernant les prix remis à Louise Kairns lors des Jeux du Québec et le nombre total de plongeurs participants à l'évènement (162 au lieu de 145).

COF-2008/2009-014

Il est proposé par Hélène Morneau et appuyé par Kenza Bouhaddi que le procès-verbal du 17 mars 2009 soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires décollantes

a) Système de pointage d'arbitrage/Code de classification

- *La COF a suggère quelques modifications au document Code de classification – la version révisée devra être approuvée par l'ensemble des membres.*

Critères de révision

- Ponctualité
- Connaissance technique
- Jugement réfléchi et conforme aux règles
- Le but premier est d'éviter d'augmenter les tâches du juge-arbitre et s'assurer qu'une bonne connaissance de base existe parmi les officiels
- Changer l'approche du pointage : recueillir les commentaires (des juges, entraîneurs)
- Juge-arbitre peut effectuer plus de mentorat lors de compétitions
- Conserver le carnet rouge mais réviser les objectifs de cet outil par Plongeon Québec vis-à-vis les officiels

b) Système de mentorat

- Système discuté par tous les membres de la COF
- Des suggestions ont été présentés et approuvés par l'assemblée.

c) Code de conduite des officiels

- M Rousseau > Fera la révision du document (version courte) et l'enverra à tous les membres
- H Morneau > Suggère quelques modifications à l'article concernant la discipline personnelle > Juge-arbitre ne peut contrôler le comportement de tous les officiels (voir version courte)
- L Lachance > Suggère de changer l'article 11 (entraîneurs qui coach en même temps qu'il/qu'elle agit comme officiel)
- H Morneau > Si un juge-arbitre est pris avec un entraîneur comme officiel (car tous les officiels ont quittés la compétition – ex : dimanche de Pâques), la COF doit être conciliante et faire attention à changer cet article (cas exceptionnel)
- K Freeman > Première phrase de l'Article 11 – Enlever l'apparence de conflit d'intérêt et remplacer par « un lien familial » (enlever le juge d'épreuve d'apparence où il y a un lien familial)
- M Rousseau > Article 12 – Le juge vérifie feuille...changer pour le juge-arbitre
- H Martin > Article 14 - S'applique à plusieurs compétitions – aide donnée à tous les niveaux
- M Rousseau > Propose de changer la phrase de ce même article lorsqu'elle fera la correction grammaticale de l'ensemble du document...article 12 (3^e point) – juge-arbitre...dont il est responsable. Elle suggère que ce soit le juge de la rencontre qui procède
- M Rousseau > Article 15 – le juge...repassse l'examen annuel
- H Martin > Suggère d'enlever et de souligner l'importance aux niveaux supérieurs
- M. Rousseau > L'enlèvera lors de la mise à niveau du document

- M Rousseau > Article 20 – esprit sportif – Juge évite l’erreur qu’il a commit et nonobstant, va réviser les exemples
- d) Formation de juge-arbitre d’épreuve et juge-arbitre de rencontre (niveau Espoir Régional)
- Dossier à être révisé à l’automne 2009
- e) Critères de sélection et représentation des officiels : Niveaux de compétitions versus l’implication des officiels de Plongeon Québec
- H Morneau > Trop de demandes sont envoyés par les organisateurs ou/et juges arbitres des rencontres prévues au calendrier. Il est suggéré de limiter les relances/demandes répétitives et limiter l’envoi d’une ou deux demandes au maximum à tous les officiels. La responsabilité de contacter tous les officiels devrait revenir à Plongeon Québec et un rappel pourrait être effectué par le juge-arbitre de la rencontre. H Morneau aimerait qu’on arrête d’envoyer les demandes des compétitions locales à Montréal aux officiels de Québec. Il serait préférable de catégoriser les invitations par niveaux d’officiels et mettre des priorités d’implication à tous les niveaux
 - H Martin > Suggère que le juge-arbitre envoie les invitations aux officiels sans passer par Plongeon Québec. Plusieurs membres s’opposent à cette approche et préfère que toutes les demandes soient centralisées et acheminer par Plongeon Québec (et ainsi harmoniser cette approche)
- f) Site Web Plongeon QC – page des officiels
- Dossier complété

5. Nouvelle affaires

a) Cours d’officiel Niveau 1

- *Il est suggéré de mettre en place un cours d’officiel Niveau 1 en prévision de la saison 2009-2010 (selon l’offre et la demande)*

b) Évaluation des Niveaux 1 et 2

- *Il est suggéré de mettre en place un cours d’officiel Niveau 2 en prévision de la saison 2009-2010 (selon l’offre et la demande)*

c) Programme de mentorat

- *Il est suggéré de mettre en place un cours d’officiel Niveau 2 en prévision de la saison 2009-2010 (selon l’offre et la demande)*

f) Procédure pour le Championnat Canadien Jr

- H Martin > Exprime son désaccord face aux procédures de nomination de mise en candidature mise en place pour le Championnat Canadien de cette année. Plusieurs membres de la Commission désirent qu'on mette en application les règles prescrits par Plongeon Québec et la COF en vue de la nomination du juge-apprenti junior.
- H Morneau > Explique à tous les critères et pré-requis en vue de la nomination de l'apprenti junior
- M Rousseau > Suggère que les officiels du niveau 3 s'exprime publiquement et exprime leur support vis-à-vis du ou des nominés
- H Martin > Va contacter Judith Fyfe et Serge Guénette afin qu'une lettre d'intention soit envoyé aux membres de la COF (date limite : 1^{er} mai) exprimant leur intérêt vis-à-vis leur nomination.

6. Varia

- a) Honneur à Lily Leblanc (suivi par Marcelle Rousseau)

M Rousseau a confirmé la participation de Lily Leblanc à la cérémonie prévue à Montréal au mois de juin. Plus amples détails seront envoyés à la COF vers la fin mai.

7. Levée de l'assemblée

COF-2008/2009-015

Il est proposé par Lily Lachance et appuyer par Kaila Freeman que l'assemblée soit levée à 21h36

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente
Hélène Martin

Secrétaire
Kenza Bouhaddi